



COLOMBES CLICHY COLLECTIVITÉS

**COMPTE-RENDU
DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE
CO.CLI.CO.
DU 31 MAI 2022**

Madame Nathalie MA assure la présidence de la séance. Elle ouvre la séance à 18 H 45 et procède à l'appel des présents ainsi qu'à la lecture des pouvoirs déposés et rappelle que conformément à l'article L5211-2 du code général des collectivités territoriales :

Madame Patricia PACARY est désignée secrétaire de séance.

Étaient présents :

Madame Nathalie MA, présidente
Monsieur Benoît de LA RONCIÈRE
Membres titulaires ;

Madame Delphine DE PAOLI
Madame Patricia PACARY
Membres suppléants.

Étaient absents et excusés :

Monsieur Rémi MUZEAU, Monsieur Patrick CHAIMOVITCH, Monsieur Boris DULAC, Madame Véronique CABASSET, Madame Perrine TRICARD et Madame Dounia MOUMNI.

10- CREATION DU COMITE SOCIAL TERRITORAIL DU SIVI CO.CLI.CO

DECIDE la création d'un comité social territorial propre au SIVU Colombes Clichy Collectivités (Co.Cli.Co).

DECIDE que le nombre de représentants du personnel au sein du comité social territorial est fixé à 4 représentants titulaires et un nombre égal de suppléants.

DECIDE que le nombre de représentants du SIVU Colombes Clichy Collectivités (Co.Cli.Co) au sein du comité social territorial est fixé à 4 représentants titulaires et un nombre égal de suppléants, ce nombre incluant le président-e du comité social territorial.

DECIDE le recueil, par le comité social territorial, de l'avis des représentants du SIVU Colombes Clichy Collectivités (Co.Cli.Co) sur toutes les questions qui lui sont présentées pour avis.

Adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de questions diverses, la séance est levée à 18h57.

Nathalie MA
Présidente du SIVU Co. Cli.Co



Accusé de réception en préfecture
092-200030187-20220531-DSG22_00153-DE
Date de télétransmission : 07/06/2022
Date de réception préfecture : 07/06/2022